



# DOCUMENT DE DIAGNOSTIC GENRE

*Projet RC-TEC - Niger*

Réalisé par l'équipe de coordination du Projet RC-TEC

- *Aichatou KANE BOULAMA, Coordinatrice SAFEM*
- *Paul Armand MENYE, Coordonnateur Guilde-Niger*
- *Mohamadou YACOUBA, Chargé de projet SAFEM*
- *Avec l'appui technique de Madame HADIZA TAHIROU, Experte en Genre*



[Janvier 2010]



# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Profil genre du safem</b> .....	<b>5</b>
Présentation du SAFEM .....	5
Les femmes et le SAFEM .....	6
Le genre au SAFEM .....	6
<b>Contexte de l'approche genre au niger</b> .....	<b>8</b>
Evolution du concept de genre au Niger .....	8
Evolution de l'intégration du genre dans les politiques et programmes au Niger .....	8
La politique genre au Niger .....	9
Le genre dans l'artisanat.....	13
Société civile, genre et artisanat.....	14
<b>Caractéristiques genre du Projet</b> .....	<b>15</b>
Les femmes du Projet RC- TEC .....	15
1 - Les localités et ethnies des femmes du Projet .....	15
2 - Les métiers .....	15
3 - Le niveau d'alphabétisation .....	15
4 - Les principales occupations.....	15
Les problèmes de genre dans le projet .....	16
1 - La place des femmes dans le ménage et dans la communauté .....	16
2 – Analyse de la perspective genre. ....	17
3– Les problèmes de genre à confronter dans le Projet RC-TEC .....	19
<b>Propositions</b> .....	<b>21</b>
Les objectifs stratégiques .....	21
Plan d'action 2010-2011 .....	22
<b>Conclusions</b> .....	<b>27</b>

## INTRODUCTION

Le SAFEM, voyant sa fréquentation croître de 2001 à 2009 (jusqu'à 92 166 visiteurs pour l'édition de 2009), en déduit un attrait croissant pour les produits artisanaux fabriqués par les femmes, et considère ce secteur productif comme une des opportunités de développement de l'économie rurale à saisir pour permettre aux Nigériennes de sortir de la pauvreté et d'améliorer leur place dans la société. Mais les produits traditionnels ne percent pas toujours un marché international de plus en plus exigeant en qualité et en originalité.

Le SAFEM se propose de répondre à la demande des artisanes en mobilisant la Guilde et l'APCM pour renforcer les compétences des artisanes afin d'améliorer la qualité et la créativité de leurs produits, qu'elles exposent ou non. Les compétences nécessaires n'étant pas toujours disponibles localement il fut envisagé de former les artisanes par les artisanes bénévoles ou volontaires, qu'elles viennent d'Europe ou d'Afrique, en appliquant une méthodologie de renforcement des compétences mise en œuvre avec succès dans d'autres pays : le compagnonnage artisanal.

Une première rencontre entre l'Assemblée Permanente des Chambres de métiers (APCM), l'équipe du programme « Coopération et Soutien aux Artisans et Micro-Entreprise » (COSAME) et le Salon International de l'Artisanat pour la Femme (SAFEM), sur proposition du Ministère des affaires Etrangères et Européennes français (MAEE), en juillet 2008, a permis de faire émerger une offre de services d'appui adaptée aux besoins de renforcement des compétences techniques, entrepreneuriales et en matière de design des artisanes du Niger, en vue d'un meilleur positionnement de leurs produits sur des marchés porteurs que leur participation au SAFEM 2009 leur permettra d'identifier. Cette offre de services repose sur la méthode de compagnonnage artisanal et son dispositif de suivi, évaluation, capitalisation (dispositif SEC) que la coordinatrice du SAFEM et le Ministère des affaires étrangères et européennes considèrent comme un outil pertinent et adéquat aux objectifs poursuivis de renforcement des compétences locales. Des réunions de travail complémentaires, en décembre 2008 et mars 2009, ont permis de préciser les besoins.

Le projet est conçu et présenté conjointement par des ONG, des Institutions publiques nigériennes, des structures commerciales, un réseau:

- en France : la Guilde et l'APCM (programme COSAME), Ethnik et le pôle Genre du consortium
- au Niger : le SAFEM, la FNAN, le GIE-DANI, le ROAFA, les 7 Directions Régionales chargées de l'Artisanat du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

*Les responsables du projet sont la Guilde et le SAFEM. La formation et animation des équipes sur le terrain et la sensibilisation et mobilisation des artisans sans frontières sont à la charge de l'APCM. Les activités liées à la mise en œuvre de l'approche Genre seront menées par la Guilde et le SAFEM grâce à l'expertise mobilisée par le pôle Genre du consortium.*

Les activités prévues pour contribuer à améliorer la place des artisanes dans leur vie personnelle, professionnelle et publique, seront mises en œuvre grâce à l'expertise du « pôle » Genre constitué au sein du programme AGLAÉ par les associations spécialistes Adéquations, ASTER-International et Équilibres&Populations.

Le projet s'organise logiquement en deux composantes :

- Composante 1 : Genre & développement
- Composante 2 : Amélioration des compétences techniques, organisationnelles, commerciales.

La stratégie de mise en œuvre du genre dans le projet, transversale à l'ensemble du programme AGLAÉ, repose sur une démarche globale commune ainsi que des échanges d'expertises entre les différents volets des projets. Un atelier initial sous-régional vise à la formation des acteurs, aux échanges pour un renforcement mutuel des capacités et à l'identification de méthodes et d'actions adaptées à chaque contexte. A ce stade, les indicateurs et les objectifs spécifiques genre des projets pourront être discutés, précisés ou réajustés avec les partenaires, notamment quant à la façon de prendre en compte les relations sociales entre femmes et des hommes et d'accompagner ou de susciter des transformations vers plus d'égalité. Un suivi-accompagnement est assuré de façon continue par un pôle genre formé des ONG expertes en genre au Nord et d'intervenants-en genre identifiées au Sud, qui viennent en appui de responsables de projet locaux chargés de veiller à la mise en œuvre du genre. Dans le cadre de ce processus, chaque projet, d'une part intégrera des outils du genre dans son fonctionnement et dans la mise en œuvre de son action, et d'autre part définira des actions locales spécifiques pour un plaidoyer en faveur de l'égalité femmes-hommes. Les acquis de toutes ces initiatives et les pratiques pilotes seront mutualisées en permanence et répercutés au niveau plus global sur la zone d'intervention et en France en terme de communication et de valorisation.

Le Projet RC-TEC fera appel à trois types d'interventions différentes :

**VSI (Volontaire de Solidarité Internationale):** il s'agit d'un-e artisan-e dont la mission se déroulera sur une période de douze mois minimum. Du fait de la durée de la mission et de sa complexité (beaucoup de déplacements à prévoir dans plusieurs régions), sera très certainement recruté un-e jeune artisan-e dont l'appui sera essentiellement du renforcement des compétences techniques de base, organisationnelles et en gestion. Son apport permettra également de mettre en avant des besoins plus spécifiques, où le compagnonnage artisanal et le conseil et assistance technique pourront intervenir de manière ponctuelle et le VSI en assurer la pérennité de la mise en œuvre.

**CA (Compagnonnage Artisanal):** mission ponctuelle qui ne dépasse pas les quatre semaines, le profil du compagnon est celui d'un-e artisan-e entrepreneur-se pouvant apporter des compétences techniques plus pointues, tout au long du cycle de production (traitement de la matière première, équipements, compétences techniques, qualité des finitions, organisation et gestion des ateliers et accès aux marchés). Son expérience en matière d'accès aux marchés, de stratégie marketing et de commercialisation sera tout particulièrement utiles dans les phases préparatoires des salons (SAFEM et SIAO). Son mode d'intervention et les objectifs de perfectionnement de ses missions nécessitent de

limiter le nombre de bénéficiaires à 10 par mission. Ce dispositif concerne les métiers de la broderie et de la poterie et un groupe d'artisanes dans la maroquinerie.

**CAT (Conseil et Assistance Technique):** mission ponctuelle à laquelle le VSI pourra faire appel, deux fois par groupe d'artisanes et par métier, durant le programme, dans les régions concernées par la vannerie et cinq groupes de la maroquinerie. Cette méthode s'adapte mieux au contexte de ces métiers, où un grand nombre de bénéficiaires directes est prévu. L'Artisan sans frontières interviendra auprès de 20 ou 25 bénéficiaires sur des thématiques pré-définies par le VSI et les artisanes elles-mêmes selon les besoins spécifiques qu'ils auront identifiés. Il sera recruté en fonction des compétences spécifiques requises.

Les artisanes en charge des missions de compagnonnage artisanal, qu'elles soient européennes ou africaines, seront appuyées par une artisane de la filière renforcée, dans chaque région d'intervention. Cette dernière, qu'on appellera « **assistante-formatrice** », aura plusieurs missions et responsabilités auxquelles elle devra être formée et accompagnée par la VSI coordinatrice et par le responsable de l'APCM chargé de la formation et animation des équipes sur le terrain

Le projet a une dimension nationale et s'efforce de couvrir toutes les régions administratives du Niger. Les actions porteront essentiellement sur des artisanes en milieu rural, et seront menées auprès d'artisanes capables de transmettre les compétences acquises, de rassembler leurs consœurs et de les entraîner vers une dynamique positive et pérenne.

L'objectif étant, pour les femmes, de vendre des produits artisanaux de haute qualité et compétitifs face à la concurrence internationale, les besoins en compétences techniques sont très importants pour des artisanes qui ont la plupart du temps appris leur métier par imitation et répétition.

Les bénéficiaires directes :

- les 260 artisanes bénéficiaires des missions de renforcement de compétences
- les 4 artisanes recrutées pour être assistantes-formatrices et accompagner les artisanes formatrices par binôme région-métier

Les bénéficiaires indirectes :

- les 260 apprenties et consœurs des artisanes bénéficiaires (en moyenne une apprentie par artisane formée)
- les 1300 artisanes membres des groupements dont font aussi partie les artisanes bénéficiaires et qui transmettront les compétences acquises (en moyenne 5 consœurs par artisane formée)

## PROFIL GENRE DU SAFEM

### Présentation du SAFEM

Le Salon International de l'Artisanat pour la Femme (SAFEM) a été initié en 2000, afin de promouvoir les produits artisanaux fabriqués par la femme et pour la femme et doter le Niger, très riche en artisanat, d'un cadre de promotion des produits artisanaux africains. Manifestation commerciale d'envergure internationale, le SAFEM s'organise tous les deux ans à Niamey.

Une structure autonome a été mise en place en 2007 pour coordonner les activités. L'une des particularités du SAFEM est son organe de décision, la Commission Nationale, qui implique largement la société civile féminine, principale conceptrice de l'événement. De plus, l'ambition des concepteurs du SAFEM est d'enregistrer d'édition en édition des progrès réels des femmes artisanes à travers des actions de renforcement de leurs capacités menées en amont. En cela, le SAFEM constitue un concept novateur parce qu'il se focalise sur les femmes d'Afrique, aussi bien en tant que productrices qu'en tant que prescriptrice de la consommation familiale.

Six éditions ont déjà eu lieu depuis son initiation en 2000.

La 1ère édition, organisée en 2000 au Musée National de Niamey, a enregistré un succès encourageant qui a permis d'inscrire la manifestation dans la liste des événements nationaux. La 2ème édition a vu le jour en 2001 au Village Artisanal de Wadata à Niamey avec la participation de 5 pays de la sous région, de plus de 90 exposants et plus de 6000 visiteurs.

Le succès de cette exposition destinée à valoriser les produits artisanaux réalisés par la femme pour ses besoins propres et ceux de la communauté a conduit à l'organisation d'une 3ème édition à caractère sous régional en 2003, sous le patronage de la première Dame du Niger : Hadja Laraba Tanja qui est devenue la marraine du SAFEM.

Afin de lui donner un cachet particulier, la 4ème édition du SAFEM s'est déroulée du 09 au 19 décembre 2005 au même moment que les 5èmes jeux de la Francophonie de Niamey organisé par le Niger du 07 au 17 décembre 2005 et dont le SAFEM a été un des partenaires officiels.

La 5ème édition a eu lieu du 1er au 10 décembre 2007 au Village Artisanal de Wadata. Dans une dynamique d'amélioration au travers des éditions, l'innovation fut de prendre une des régions du pays comme « région phare » de l'édition. L'objectif étant ici de

*Le SAFEM vise à créer un cadre de partenariat et d'échange entre producteurs distributeurs et consommateurs de produits artisanaux, c'est aussi la promotion des potentialités culturelles et touristiques du Niger.*

*Les membres du SAFEM sont : les organisations féminines de la société civile, les femmes artisanes, les ministères, la région phare, les femmes leaders.*

*Un Secrétariat Permanent dirigé par une Coordinatrice coordonne l'exécution de l'ensemble des activités décidées par la Commission Nationale.*

*Comme partenaires on peut citer : les Partenaires institutionnels (Etat...) les Partenaires Techniques et financiers, les médias, les structures d'encadrements....*

promouvoir les produits typiques de la région en question et permettre aux visiteurs et autres exposants d'apprécier la créativité et la diversité de l'artisanat Nigérien. A cette occasion, le choix fut porté sur Maradi. L'édition a enregistré la participation de 14 pays sur 16 invités. 560 exposants (dont 72% de femmes) et 57 000 visiteurs ont été enregistrés.

Pour la sixième édition, 15 pays africains participants, 92 166 visiteurs, 961 993 400 FCFA de chiffre d'affaires déclarés des exposants, 212 stands pour 656 exposants dont 440 femmes (67%).

Le SAFEM a contribué au processus d'autonomisation des femmes à travers ses éditions précédentes qui ont permis aux femmes nigériennes et africaines de :

- bénéficier d'opportunités pour écouler leurs productions et accroître leurs chiffres d'affaires ;
- élargir leurs circuits de distribution ;
- se valoriser et améliorer leur estime de soi ;
- mesurer leurs capacités et leurs possibilités de développement personnel ;
- accéder au micro crédit et au perfectionnement technique ;
- conscientiser mutuellement à travers un Réseau Ouest Africain des Femmes Artisanes (ROAFA) ;
- développer le leadership féminin à travers les actions de mobilisation ;

Tous les ateliers et conférence organisés contribuent à rendre les femmes plus autonomes donc plus aptes à participer à la prise des décisions dans la société.

## Les femmes et le SAFEM

La Fédération Nationale des Artisans du Niger (FNAN) est une organisation socio-professionnelle créée le 2 Juillet 1999 qui regroupe les artisans exerçant sur le territoire de la République du Niger. Elle recouvre environ 79.000 artisans tout corps de métiers confondus. La FNAN regroupe 8 Fédérations des régions du pays : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry et Zinder. La FNAN est membre fondateur de la Confédération des Artisans de l'Afrique de l'Ouest (CAAO).

La création de la section féminine de la FNAN (SF/FNAN) est une recommandation issue de l'atelier femmes et artisanat tenue en 2001 à Niamey en marge du SAFEM qui est un salon international de l'artisanat pour la femme. Le 04/06/2004 un bureau national des femmes artisanes du Niger est mis en place.

Selon une enquête réalisée en 2008 par le SAFEM, les femmes artisanes sont presque toutes regroupées au sein de la S.F/FNAN, soit environ 10.000 artisanes de tout corps de métiers confondus. La SF/FNAN est membre du réseau Ouest- Africain des femmes artisanes (ROAFA) dont le Niger occupe le poste de la présidence.

## Le genre au SAFEM

Le SAFEM est une organisation composée d'hommes et de femmes. 90% du personnel est féminin et la coordination des activités est assurée par une femme. Si son équipe et sa cible est constitué de plus de 75% de femmes, le SAFEM ne dispose pas de politique genre en tant que tel. Le personnel ne dispose pas de compétences en genre et avant 2009, la prise en compte du genre était bien relative. Aucun membre de l'équipe de du

**LES NOUVEAUX SLOGANS FORTS DU  
SAFEM**

*Arrêtés et mis en évidence à l'occasion de la sixième  
édition du SAFEM (2009)*



**« Femmes c'est vous qui tenez entre vos mains  
le salut du monde ».**

*Léon Tolstoï*

**« Si j'étais Dieu, je recommencerais tout,  
sauf ...la femme ».**

*René Barjavel*

**« Le travail d'une femme vaut plus que le  
discours de cent hommes ».**

*Proverbe Afghan*

**« La femme est l'avenir de l'Homme - et le  
futur est son royaume »**

*Jean Ferrat, Aragon*

**« Toujours se poser, pour n'avoir ni à  
s'imposer, ni à s'opposer, ni à s'exposer »**

*Safiatou TRAORE*

**« Artisanat, facteur d'autonomisation de la  
femme en Afrique »**

*SAFEM*

SAFEM n'a suivi une formation en genre. Le coordonnateur Guilde du SAFEM également n'a pas suivi de formations. Cependant, tous les membres de l'équipe de coordination du Projet (Guilde et SAFEM) ont déjà été impliqués dans des projets avec les femmes dans le passé.

Cependant, l'implication de l'organisation dans un programme spécifique de genre (le programme « Suites de Bamako » de la coopération italienne) et l'interaction avec divers autres acteurs du genre dans le cadre de ce programme, a semé une forte préoccupation spécifique au genre qui s'est traduit par l'interpellation de cadres et experts des ministères de la promotion de la femme et du ministère du tourisme en vue d'un meilleur renforcement de la structure en matière de genre.

Par ailleurs, des activités spécifiques en genre ont commencé à être menées en 2009 avec l'appui du programmes genre « Suite de Bamako ». C'est ainsi que plusieurs femmes artisanes de diverses régions du Niger ont été sensibilisées sur le genre à travers des causeries débats.

Les rapports de ces formations peuvent être des opportunités pour suivre et proposer d'autres actions de renforcement des capacités des femmes. Dans le cadre du

partenariat, avec le ministère de la promotion de la femme impliquée dans l'organisation du SAFEM, des expertises en genre peuvent appuyer la structure. Egalement l'existence du point focal genre au sein du ministère du Tourisme et de l'artisanat pourrait être mise à contribution.

En tout cas, le SAFEM est aujourd'hui en pleine restructuration. Une évaluation vient d'être réalisée par un évaluateur externe et parmi ses recommandations, la nécessité d'une politique genre et d'un dispositif de suivi du genre est l'une des fortes recommandations.



# CONTEXTE DE L'APPROCHE GENRE AU NIGER

## Evolution du concept de genre au Niger

Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant à travers l'Initiative Genre au Niger (IGN, un projet sous tutelle du ministère, financé par l'UNFPA) a commandité une étude sur l'identification des besoins en formations genre, au vu de plusieurs démarches utilisées par les partenaires sur l'approche genre. Cette étude réalisée en 2002, a fait ressortir les points suivants : i) la faible perception du genre par les différents acteurs et actrices ii) La diversité des approches et des outils utilisés ;iii) la difficulté d'intégration et de prise en compte du genre.

Jusqu'en 2002 donc, le genre est une notion diffuse et très diversifiée au Niger alors que jusque là, l'implication des femmes au développement était une réalité. Le constat réalisé par cette étude a conduit à l'élaboration d'un manuel qui constitue un cadre de référence pour tous les intervenants en matière de genre. Ce manuel est structuré en trois parties : la 1<sup>ère</sup> partie concerne l'information et la sensibilisation sur le genre ; la seconde partie porte sur les outils conceptuels *et analytiques genre* ; la 3<sup>ème</sup> partie sur les *thèmes spécifiques* : genre Santé de la Reproduction, gestion des conflits, genre et communication pour un changement de comportement genre droits humains et culture. Pour assurer la mise en œuvre du manuel, il a été procédé à la formation des formateurs et la mise en place des noyaux de formateurs genre dans les 8 régions du pays qui ont réalisé plusieurs sensibilisations sur le genre.

Ce travail a permis de déboucher sur le Projet de Renforcement de l'Equité en matière de Genre (PREG), financé par la BAD et intervenant sur l'ensemble du territoire national autour des problématiques comme le statut juridique de la femme et l'autonomisation des femmes. Les partenaires comme la Coopération Suisse, la SNV, les Ong/Associations du domaine ont développé des actions similaires. Pour assurer une bonne coordination des activités, un cadre de concertation genre et enfance a été mis en place par le ministère de la promotion de la femme. Il est composé de différents partenaires intervenant dans la promotion du genre.

## Evolution de l'intégration du genre dans les politiques et programmes au Niger

En 2002, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (MPF/PE) a commandité une étude sur la « Relecture de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté » (SRP). Les constats qui se dégagent à l'issue de cette étude sont :

- des insuffisances par rapport à la prise en compte du genre dans les formulations des politiques, notamment sectorielles ;
- une analyse genre qui n'est pas faite de manière transversale au niveau de toutes les composantes de la SRP ;

- des prévisions budgétaires insignifiantes en termes de prise en compte du genre.

Par ailleurs, la prise en compte du genre dans les documents d'orientation des ministères constitue une des priorités du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant conformément aux orientations de la Politique Nationale genre qui vient d'être adoptée par le gouvernement en juillet 2008.

A cet effet, le ministère a amorcé un processus de diagnostic et d'intégration du genre dans les politiques et programmes/projets sectoriels auprès de neuf ministères techniques, en 2006, à travers le projet Initiative Genre au Niger (IGN), avec l'appui de l'UNFPA. Le processus s'est poursuivi en 2007, 2008, 2009, avec l'appui d'autres partenaires : le PNUD, l'ACDI, la BAD et a concerné 21 ministères techniques dont celui du Tourisme et de l'Artisanat. Il se poursuivra en 2010, pour les autres ministères qui sont au nombre de 10 non encore touchés par le processus.

A l'issue de ce processus, tous les diagnostics genre ont été effectués, 21 documents de politiques/programmes/projets ont fait l'objet d'analyse et d'intégration du genre.

Pour assurer la pérennité et l'appropriation de ce processus des points focaux genre (31) ont été nommés dans les 31 ministères techniques, une cellule genre composée de 5 personnes a été mise en place dans chaque ministère, pour assurer l'intégration du genre dans les politiques. Des formations sur l'approche genre, les outils conceptuels et analytiques genre ont été données à tous les points focaux et les membres de cellules genre (106 agents). Tous ces mécanismes sont encore bien jeunes, disposent de peu de moyens financiers, et sont en conséquent peu influents. Cependant, ils sont des acquis.

## La politique genre au Niger

Le Niger est l'un des pays les plus vastes en Afrique de l'Ouest avec 1267000 km<sup>2</sup>. Les deux tiers du territoire sont situés dans la zone saharienne et sont donc désertiques. Sa population est estimée à près de 13 millions d'habitants en 2006 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,3% et une tendance au doublement environ tous les 25 ans. Les femmes représentent plus de 50% de cette population qui par ailleurs est caractérisée par une extrême jeunesse ; 54% de la population ont moins de 15 ans et 66% ont moins de 25 ans.

Ce potentiel ne saurait toutefois être activé et devenir partie prenante dans les choix des communautés, que si les femmes, au même titre que les hommes, ont la possibilité de développer pleinement toutes leurs capacités, d'influencer les processus et d'y intégrer leurs préoccupations et expériences. Elles ont besoin de voir se réaliser leurs aspirations et pouvoir concrétiser leurs préoccupations d'ordre stratégique.

Plusieurs conférences régionales et mondiales ont été organisées avec comme objectif de remodeler la vision sur les conditions de vie des femmes, les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et le respect équitable des droits humains dont les droits des femmes sont une partie intégrante.

*Au cours de ces trois dernières décennies, les questions de promotion de la femme et celles relatives aux inégalités de genre ont gagné beaucoup d'importance auprès des tribunes consacrées au développement.*

Avec cette nouvelle démarche, le genre est désormais considéré comme un déterminant du développement au même titre que les variables démographiques et économiques et à ce titre, il est reconnu comme un objectif de développement.

Les études et rapports en matière de développement ont fait ressortir ces dernières années, la persistance des inégalités et inéquités dans la répartition, le contrôle et la gestion des ressources entre les hommes et les femmes au Niger. Ces mêmes rapports font état de disparités dans les traitements que notre société réserve aux filles et aux garçons, notamment dans l'accès à l'école, la représentation des hommes et des femmes dans les instances électives et les nominations aux postes de décision.

Pourtant, en souscrivant à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux autres conventions et chartes relatives aux droits humains, le Niger fait de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes un de ses principes fondamentaux. Cet engagement a été réaffirmé dans la constitution du 09 août 1999, en son article 8 alinéa 2 : « *la République du Niger est un Etat de droit. Elle assure à tous l'égalité devant la loi sans distinction de sexe, d'origine sociale, raciale, ethnique ou religieuse* ». En prenant part au Sommet du millénaire en 2000, le Niger s'était engagé par ailleurs à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dont l'un porte sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD 3).

Les inégalités entre les hommes et les femmes constituent un frein à la promotion des droits humains, à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et au développement durable (Banque Mondiale, 1999, 2001 ; CEA, 2004). Or, la réalisation des objectifs de développement durable exige la participation effective et égalitaire des hommes et des femmes et ce, à tous les niveaux du processus de création et de redistribution des richesses.

Cette prise de conscience intervient à un moment propice coïncidant avec le deuxième cadre de référence de la politique économique, financière et sociale du pays, matérialisé par la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) pour la période 2008-2012. Elle a permis l'intégration de la problématique genre dans le processus de formulation de la SDRP et la prise en compte de ses incidences économiques et sociales dans la stratégie d'intervention à travers l'axe stratégique 4 relatif à la réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables.

*Pour le Gouvernement, le document de politique en matière de genre, élaboré dans une démarche participative, constitue un guide, en particulier pour les acteurs de développement que sont l'Administration de l'Etat et ses partenaires publics et privés, bi et multilatéraux*

Dès lors, la Politique Nationale de Genre du Niger constitue l'outil opérationnel de la SDRP destiné à traduire ses orientations dans les faits afin de corriger les iniquités et inégalités de genre pour soutenir efficacement la réalisation des objectifs de croissance du pays et l'atteinte de ceux du Millénaire pour le Développement.

La PNG se veut un cadre fédérateur, d'orientation et de coordination des différentes interventions visant la promotion de l'équité et l'égalité de genre au Niger. Elle est le fruit d'une démarche participative ayant impliqué des représentants de la société civile, des ministères sectoriels, et des partenaires au développement.

Cette politique est un cadre de concertation et de dialogue pour assurer un développement humain durable et équilibré. Elle s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- promotion équitable de la situation et de la position sociale de la femme et de l'homme au sein de la famille et dans la communauté : vise à favoriser les changements de mentalités des hommes et des femmes, les attitudes et les pratiques propices à l'égalité de reconnaissance et de traitement envers les femmes et à soutenir l'accès des femmes aux services sociaux de base ;
- promotion équitable du potentiel et de la position de la femme et de l'homme au sein de l'économie du ménage et dans l'économie de marché : vise l'accroissement de la productivité, de la capacité de production des femmes et l'amélioration de leur niveau de revenu ;
- renforcement de l'application effective des droits des femmes et des petites filles, de la lutte contre les violences basées sur le genre et de la participation équitable des hommes et des femmes à la gestion du pouvoir : vise à garantir l'égalité des droits à tous, hommes et femmes, garçons et filles et la pleine jouissance des droits par les femmes et les filles ;
- **renforcement des capacités d'intervention du cadre institutionnel de mise en œuvre de la PNG** : vise la mise en place d'un dispositif performant au niveau institutionnel ainsi que l'harmonisation et la synergie des interventions dans le domaine du genre.

La PNG est structurée en quatre chapitres :

- le premier chapitre présente les avancées et atouts des contextes international et national et leurs incidences sur la situation du genre au Niger ;
- le deuxième chapitre dresse le profil genre du Niger à travers l'analyse du contexte socioculturel, des rôles sociaux et économiques des femmes et des hommes et des cadres juridique et institutionnel qui les sous-tendent. Il identifie les inégalités de genre qui existent actuellement au Niger et met en exergue les contraintes qui en découlent et qui affectent spécifiquement l'accès et la participation équitable des hommes et des femmes aux richesses et au développement du pays ;
- le troisième chapitre présente le cadre d'orientation stratégique de la PNG, axé sur les propositions de mesures à prendre pour réduire les inégalités de genre et créer un environnement culturel, social, économique, juridique et institutionnel favorable à l'équité et à l'égalité de genre au Niger ;
- le quatrième chapitre est consacré au cadre institutionnel retenu pour soutenir la mise en œuvre, la coordination, le suivi et l'évaluation de la PNG. Il clarifie les rôles et responsabilités des parties prenantes à la promotion du genre au Niger, présente les mécanismes à mettre en place pour conduire efficacement la PNG et indique les défis à relever pour garantir l'atteinte de ses objectifs.

La PNG a pour finalité de contribuer à la réalisation de l'équité et de l'égal accès des hommes et des femmes au Niger. A cet effet, elle vise deux objectifs globaux, à savoir :

- instaurer un environnement institutionnel, *socioculturel, juridique et économique favorable à la réalisation de l'équité et de l'égal accès des hommes et des femmes au Niger*. Il faut souligner à ce niveau que la création d'un tel environnement requiert des changements au niveau des mentalités et comportements des populations, des approches et méthodes d'intervention des institutions et des choix politiques vis à vis des problématiques de développement à résoudre et de ce fait devra s'inscrire dans le moyen et le long terme.
- assurer l'intégration effective du genre en tant que variable à toutes les étapes des processus d'études et de recherches sur les conditions socio-économiques des populations, d'analyse, de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes de développement et la prise en compte systématique des besoins liés au genre dans les interventions des secteurs d'activités en termes d'objectifs, de stratégies et d'actions.

En choisissant d'énoncer les principes directeurs de la PNG, le Niger vise à gagner la bataille du développement économique durable fondée sur un partenariat actif hommes/femmes incontournable.

**Le premier principe** réfère à la nécessaire reconnaissance par tous les acteurs de la dimension transversale du genre et de la Politique Nationale Genre comme cadre de référence en matière de genre.

**Le deuxième principe** renvoie à l'interdépendance des enjeux et des objectifs de la PNG qui exige une synergie des interventions dans une démarche harmonisée et axée sur les résultats en termes de satisfaction des besoins différenciés des hommes et des femmes dans tous les domaines.

**Le troisième principe** est basé sur l'idée que l'atteinte des résultats de la PNG est fortement corrélée à l'efficacité du cadre institutionnel de mise en œuvre, qui dépend à son tour de l'engagement de toutes les parties prenantes à le respecter. Ce principe appelle également les parties prenantes à la mise en œuvre de la PNG à rendre compte de la situation du genre dans leur domaine d'intervention respectif et à accepter le « genre comme critère d'éligibilité » au financement des interventions de développement.

**Le quatrième principe** rappelle que la réalisation de l'égalité des sexes ne signifie pas que les femmes deviennent identiques aux hommes, mais exige des mesures pour éliminer spécifiquement les inégalités entre les sexes, qui en majorité sont en défaveur des femmes. Une telle démarche pour être efficace doit s'appuyer sur un partenariat équitable entre les hommes et les femmes.

La PNG est articulée autour de quatre leviers fondamentaux identifiés comme enjeux de l'équité et de l'égal accès des hommes et des femmes. Ces enjeux sont :

- la promotion équitable de la situation et de la position sociale de la femme et de l'homme au sein de la famille et dans la communauté ;
- la promotion équitable du potentiel et de la position de la femme et de l'homme au sein de l'économie du ménage et dans l'économie de marché ;

- la promotion de l'exercice équitable des droits et devoirs des femmes et des hommes et le renforcement de l'accès et de la position des femmes au niveau des sphères de décision ;
- l'amélioration de l'impact des interventions en faveur de l'équité et de l'égal accès des hommes et des femmes.

Le cadre d'orientation de la PNG est bâti autour de ces enjeux traduits en orientations stratégiques. Chaque orientation stratégique est déclinée en objectifs spécifiques et stratégies d'intervention. L'opérationnalisation de la PNG se fera à travers un premier plan d'action de quatre ans (2008-2012) pour correspondre au terme fixé pour la SDRP.

## Le genre dans l'artisanat

L'artisanat constitue un grand pourvoyeur d'emplois. Selon les résultats du RGP 2001, il existe près de 367.000 micros et petites entreprises artisanales réparties dans plus de 115 activités employant plus de 700.000 personnes. Le secteur de l'artisanat occupe environ 23% de la population. La proportion des femmes artisanes représente plus de 52%. Les femmes et les hommes pratiquent l'artisanat sous le prisme d'une répartition pré-établie socialement pour ce qui est des métiers traditionnels, et une répartition beaucoup moins tranchées pour ce qui est des métiers dits modernes.

Ainsi les métiers de « caste » comme la forge, la bijouterie, le tissage, la boucherie, le tannage, sont plus l'apanage des hommes dans toutes les ethnies, tandis que la maroquinerie est un métier d'hommes chez les haoussas et un métier de femmes chez les touarègues ; la poterie est un métier de femmes chez les djermas et mixte chez les haoussas. La transformation des produits agro-pastoraux, est plus généralement un métier de femmes du fait de l'expertise acquise au fil du temps dans la préparation des repas. La broderie (touarègue, peuhls bororos) est pratiquée par les femmes et les hommes. Pour ce qui est de la couture, métier dit moderne avec l'introduction de la machine à coudre, il est également partagé par les femmes et les hommes avec une tendance récente des femmes à créer des salons de couture. D'une manière générale on peut affirmer qu'alors que l'artisanat masculin obéit plus souvent à des logiques de caste, l'artisanat féminin se retrouve dans toutes les communautés. De plus tandis que les hommes exercent plus leurs activités dans des ateliers extérieurs, les femmes elles travaillent dans leurs maisons pendant ou entre leurs tâches domestiques. Les femmes rencontrent beaucoup plus de difficultés dans la commercialisation du fait de leur faible ouverture sur le marché local, national et international du fait de leur statut.

La commercialisation des produits artisanaux féminins s'est surtout développée avec la recrudescence de la pauvreté, exigeant une participation accrue des femmes à la prise en charge du ménage dans toutes les communautés. Les revenus tirés de la production artisanale permettent certes aux femmes de subvenir à leurs besoins, mais ils sont surtout un appoint important pour les ménages. L'activité est en général tout juste refinancée, mais rarement développée, car les femmes artisanes sont confrontées aux aléas de la conjoncture économique du fait de leurs faibles moyens matériels et financiers et de leur faible capacité technologique ainsi que leur statut social.

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat dispose d'une politique nationale de développement de l'artisanat depuis 1992 (PNDA) dont la mise en œuvre a fait l'objet d'une évaluation en 2005, qui parmi les recommandations formulées a préconisé la prise en compte du genre dans ledit document.

## **Société civile, genre et artisanat**

Au Niger, il existe plusieurs organisations intervenant en faveur des femmes. Elles interviennent dans des domaines aussi divers que la santé de la reproduction, la participation politique des femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes, la lutte contre les mariages précoces, la lutte contre les atteintes physiques aux femmes (excisions, etc.), la promotion du droit auprès des femmes, l'appui aux activités génératrices des revenus, la promotion des activités culturelles féminines.

Ces ONG sont la plupart du temps appuyées par des partenaires comme les coopérations (suisse, belge, italienne, canadienne, française, etc.), des institutions internationales (PNUD, FNUAP, etc.) et par une très grande diversité d'ONG internationales.

Si leurs interventions ont permis d'améliorer la situation de la femme, la préoccupation spécifique liée au genre ne s'est pas toujours clairement dégagée. Certaines de ces ONG cependant ont acquis dans leurs diverses expériences une certaine expérience en matière de genre.

Il faut rappeler que la plupart des ONG intervenant en faveur des femmes sont rassemblées autour de la Coordination des Organisations Non Gouvernementales et Associations Féminines Nigériennes (CONGAFEN), officiellement reconnue en juillet 1995. Ses objectifs sont d'offrir un cadre de référence et de collaboration fructueuse entre ONG et Associations Féminines ; de renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des structures membres ; de servir d'intermédiaire auprès de l'Etat et des Partenaires ; d'appuyer ses structures membres dans la recherche de moyens pour la réalisation de leurs activités.

Rappelons aussi que plusieurs femmes ayant des positions de leadership jouent un rôle en faveur de la promotion de la femme et de sa meilleure participation au développement. Le SAFEM par exemple, est née de l'initiative d'une dizaine de ces femmes hauts fonctionnaires, dirigeants d'entreprises et d'ONG, femmes de médias populaires, responsables d'institutions internationales.

Dans le domaine spécifique du genre et de l'artisanat cependant, le terrain est encore plein de vide. Très peu de structures se sont spécifiquement intéressées à cette double problématique.

# CARACTERISTIQUES GENRE DU PROJET

## Les femmes du Projet RC- TEC

### 1 - Les localités et ethnies des femmes du Projet

Localités	Ethnies
Les huit régions du Niger : - <b>Région de Niamey</b> : Nogaré et Saga - <b>Région de Tilabery</b> : Boubon, Ratafan, Sanguilé et Mari - <b>Région de Dosso</b> : Babiadey et Guiladje - Région de Maradi : Bermo - <b>Région de Zinder</b> : Gouré et Mirriah - <b>Région de Diffa</b> : Diffa, Toumour, Chetimari et Goudoumaria - <b>Région de Tahoua</b> : Tahoua, Abalak, Tabalak, Tchindabaraden, Ibohamane, Karofan et Azerori - <b>Région d'Agadez</b> : Agadez et Ingal	- Les Djerma - Les Touaregs - Les Peuhls Bororos - Les Kanuris
Langues	Religion
- Le Djarma ou Zarma - Le Haoussa - Le Tamatchek - Le Peulh	Toutes les femmes du Projet sont musulmanes

### 2 - Les métiers

Métiers	Pourcentage de femmes concernées
Vannerie	36,5%
Maroquinerie	28,8%
Poterie	21,2%
Broderie	7,7%

### 3 - Le niveau d'alphabétisation

Le niveau d'alphabétisation des femmes est particulièrement bas. Très peu (moins de 5%) des femmes concernées ont été à l'école, près de 30% ont au moins commencé des cours d'alphabétisation qu'elles n'ont pas pu terminer pour la plupart.

### 4 - Les principales occupations

Outre l'activité artisanale et les différentes tâches ménagères, les femmes artisanes concernées par le Projet sont occupées à différentes autres activités.



- L'agriculture : Les femmes des zones d'intervention font de l'agriculture de contre saison (culture maraichère) et de l'agriculture saisonnière (arachide, mil, sorgho, haricot blanc, etc.). Les femmes de Guiladje pratiquent également la culture du riz.
- L'élevage : Il s'agit surtout d'un petit élevage d'embouche (bovins, caprins et ovins).
- Le petit commerce : Les activités commerciales des femmes concernent en priorité le produit de l'agriculture et de l'élevage et les produits de l'artisanat.

## Les problèmes de genre dans le projet

### 1 - La place des femmes dans le ménage et dans la communauté

L'organisation sociale traditionnelle de la société nigérienne est de type patriarcal dans la majorité des communautés. Les groupes ethniques du Niger, malgré la diversité de leurs croyances et pratiques, ont en commun de partager la même perception différenciée des rôles masculins et féminins. Dans tous ces groupes, les relations familiales entre les hommes et les femmes sont édifiées, à partir d'une inégalité fondamentale entre l'homme, chef de famille et la femme, mère et épouse.

Globalement, dans les systèmes sociaux des zones d'intervention du Projet, la vie des ménages s'érige selon une culture valorisée de subordination des femmes et de domination de l'homme. Le rôle d'autorité de l'homme et la position de subordination de la femme sont traduits à travers les différentes institutions :

*Dans le mariage*, acte social fondamental, l'homme détient le privilège du rôle actif, il exerce un contrôle sur la fécondité du couple.

*Dans les processus éducationnels familiaux et communautaires*, l'homme jouit d'un traitement spécial avec une plus grande permissivité et responsabilisation contrairement aux femmes qui sont limitées et contrôlées dans leurs mouvements et initiatives.

*Au niveau de l'exercice des activités*, la division sexuelle du travail, détermine la répartition des tâches entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes. Inscrite dans le cadre des activités de production, de reproduction et au niveau communautaire, cette différenciation permet d'assigner aux hommes, les travaux de production formels et valorisés et aux femmes, les activités de maintien et de soins qui relèvent du registre des activités de reproduction et sont non valorisées.

*Au niveau communautaire*, la perception différenciée des rôles masculins et féminins est à la base de la répartition des tâches et de l'exercice inégale du pouvoir. Les hommes assument des rôles de gestion dans les affaires publiques, quant aux femmes, elles sont plutôt impliquées dans l'établissement et le renforcement des relations sociales. Elles organisent les activités communautaires (baptêmes, mariages, funérailles, visite aux parents et aux malades) conjointement avec les hommes.

Dans la majorité de ces milieux socioculturels, à partir d'un âge avancé, les femmes peuvent jouer au sein de la communauté les rôles de conseillères et de médiatrices dans la conclusion des alliances matrimoniales et la résolution des conflits familiaux.

Cependant, ces apports ne signifient pas qu'elles aient plein pouvoir dans les décisions finales ; les hommes sont les seuls à pouvoir prendre des décisions qui engagent le ménage ou la communauté.

Certes, l'Etat a prévu des mécanismes de rééquilibrage (discriminations positives, quota), mais ceux-là apparaissent davantage comme des palliatifs à des situations d'exception face à la puissance des mécanismes socioculturels et religieux.

## 2 – Analyse de la perspective genre.

L'approche ou perspective de genre analyse les différents rôles sociaux et la façon dont ces rôles sont assumés par les femmes et les hommes.

### 1. Activités reproductives

Activités qui sont à la base du développement économique et productif des sociétés.

La plupart des activités reproductrices sont portées par les femmes dans les localités d'intervention du Projet.

- soins aux enfants, garde des enfants : Ces activités sont **TOTALEMENT** à la charge des femmes. Le rôle des hommes est très limité, surtout pendant la petite enfance. Lorsque les enfants grandissent, une nette préférence se dégage surtout pour les garçons qui peuvent alors passer plus de temps avec leurs pères, tandis que les jeunes filles apprennent à suivre les traces de ménagère de leurs mères. Dans des rares cas, la jeune fille est prise en compte au même titre que le jeune homme. Cette différenciation stricte des rôles porte atteinte à la femme dans la mesure où en cas d'indisponibilité (maladie, multiplicité des travaux, etc.) elle est tenue elle-même et elle seule, de trouver une solution.

- tâches domestiques (nettoyages, corvées du bois et de l'eau, bricolage, réparations, travaux champêtres...) : les tâches domestiques quant à elles sont partagées en fonction d'une répartition sociale pré-établie et quelquefois, des exigences d'efforts physiques. Les tâches relatives à l'entretien de la maison, l'approvisionnement en eau et en bois de chauffe sont en général dévolues aux femmes tandis que les tâches de bricolage et de réparation reviennent aux hommes. La aussi, les frontières sont bien strictes.

- alimentation (achat, préparation des repas...). Il s'agit d'activités culturellement liées aux femmes et auxquelles les hommes ne prennent pas du tout part. L'achat, la préparation et tout ce qui y est lié est réservé aux femmes. Seules des tâches comme la boucherie des animaux peuvent revenir aux hommes.

- activités liées à la santé. La femme est également celle qui gère **TOUTES** les activités de santé dans la famille. Elle s'occupe en général tant de la santé des enfants que de la santé de son mari.

### 2. Activités productives

Activités économiques ou génératrices de revenus :

- activité salariée ou indépendante : Ces activités sont en général exercées par les femmes dans des contextes de familles alphabétisées, cultivées. Aucune des femmes artisanes concernées par le Projet ne se trouve dans cette catégorie.

- activités informelles. L'artisanat est essentiellement une activité informelle. Si les cas de sortie de l'informel dans ce secteur sont visibles dans certains travaux des hommes, toutes les femmes exercent dans l'informel. Il faut dire que leur activité repose moins sur une vision structurée, ou une vision d'entreprise que sur un besoin immédiat de ressources pour gérer les questions d'alimentation familiale, de santé et de besoins personnels. La contribution financière des hommes, quand elle existe, est en général relativement faibles dans ces trois domaines.



**Octobre 2005 Babban Kori (Dakoro-Niger)**

*Rabi et son équipe dans leur unité d'égrenage du mil.*

*L'égrenage du mil, principale céréale du Niger est une activité essentielle après la campagne agricole. Elle est exercée par les femmes organisées en équipe.*

*Ces femmes artisanes sont rémunérées 75 FCFA par botte égrenée. Une femme est capable d'égrener 2 bottes par jour en ne faisant que cela. Soit 150 FCFA par jour et 2250 FCFA par mois soit un revenu mensuel de moins de 3.5 euros. L'accès à des équipements adaptés et au micro crédit permettrait à ces femmes un gain de temps, une baisse de la pénibilité du travail et une amélioration de leur revenu mensuel*

Pour ce qui est des revenus générés par les femmes, dans les localités que nous avons visité, ceux-ci sont gérés par les femmes. Mais les hommes y ont un droit de contrôle.

La plupart des femmes cependant épargnent leur argent dans des biens. Elles achètent des bœufs, des poules, etc. qu'elles pourront revendre en cas de besoin d'argent. Cependant, les hommes en disposent sans leur avis. La logique étant « je dispose de ma femme, donc je dispose de ses biens ». Ceci rend les bénéficiaires et les épargnes de plusieurs femmes caduques. Dans certaines localités même, les femmes disposant d'un compte d'épargne se sont senties obligées de cacher le carnet d'épargne de peur que leur mari, connaissant l'existence ne remette en question leur contribution au foyer. Ce qui d'ailleurs s'est vérifié dans plusieurs cas.

Par ailleurs, les revenus détenus par les femmes sont gérés presque entièrement pour les besoins de la famille élargies et les enfants (nourriture, santé, aides familiales) et souvent très peu pour elles-mêmes.

### 3. Activités communautaires

Activités et contributions bénévoles à la vie sociale et communautaire :

- bénévolat associatif, activités culturelles : la plupart des femmes artisanes sont membres de groupements de femmes. C'est surtout dans ce cadre que s'exercent leurs activités de participation. Les activités qui interpellent les femmes les interpellent généralement en tant que membre de ces groupements et presque jamais en tant que femme individuellement alors que chez les hommes, les interpellations directes à participation sont plus fréquentes.

- fêtes et rites : les femmes jouent un rôle important cependant dans les fêtes et rites. Ce sont elles qui en amont préparent tout. Elles préparent la mariée (dans le cadre du mariage), le bébé (dans le cadre du baptême), les danses traditionnelles (dans le cadre de certains rites), les produits de beauté pour femmes (pour les fêtes culturelles). Cependant, les activités qui impliquent la prise de décision (décision sur la programmation, le budget et sa gestion, etc.) reviennent le plus souvent aux hommes.

#### 4. Activités politiques ou décisionnelles au sens large

Exercice du pouvoir et de la participation à la prise de décision à tous les niveaux :

Ainsi qu'il a déjà été souligné, la participation des femmes impliquées dans le Projet se déroule systématiquement dans le cadre de regroupements. C'est à l'intérieur de groupements de femmes que les femmes peuvent s'exprimer. C'est au travers de ces groupements qu'elles s'adressent aux hommes ou qu'elles peuvent agir sur d'autres types de processus tant au niveau du village, de la commune qu'au niveau national.

La section féminine de la FNAN a justement été créée pour donner une plus grande place à la femme artisanne au Niger. Cependant, jusqu'en Décembre 2009, le bureau de la fédération nationale des artisans n'avait aucune femme.

Les femmes dans les localités parcourues ont néanmoins saisi l'opportunité des groupements féminins pour s'exprimer. Ainsi elles sont visibles dans les planifications locales, dans les concertations participatives de certains projets. Il faut dire également que les contraintes de bailleurs de fonds ont aidé ces groupements. Par exemple, projet PAC qui appuie les communes dans l'élaboration des plans d'action impose une consultation des femmes. Il en est de même pour l'appui du PNUD en direction des communes. Cependant, ce qu'elles expriment n'est pas toujours mis en priorité par les décideurs en grande partie à cause de leur incapacité à faire un véritable lobbying.

### 3- Les problèmes de genre à confronter dans le Projet RC-TEC

Des problèmes concrets sur lequel le Projet RC-TEC peut intervenir peuvent se dégager :

- Un cadre institutionnel très jeune et qui a du mal à s'imposer existe.
- Juste quelques acteurs s'intéressent à la femme artisanne et pour certains d'entre eux, le genre n'est pas une spécificité.
- Des structures d'encadrement spécifiques de la femme artisanne n'existent pas, limitant la prise en compte des problèmes spécifiques de genre des femmes artisanes.

Les femmes artisanes vivent pourtant d'innombrables inéquités et injustices.

- Dans le processus de production : le budget familial ne leur accorde aucune place, les programmes locaux d'appuis font peu cas de leurs activités, et les hommes n'apportent pas souvent l'effort qui pourrait aider afin qu'elles aient facilement accès à la matière première.
- Dans le processus de commercialisation : elles sont limitées par les hommes dans leur mouvement et ne peuvent donc pas souvent

#### **Quand un projet pour les femmes doit prévoir les enfants...**

*Dans le cadre du Projet « Suite de Bamako », le SAFEM a fait venir en 2009, 32 femmes pour une formation à Niamey. Dans ses calculs, la structure n'avait pas prévu que les femmes allaient venir avec leurs enfants. Cependant, elles ne pouvaient les laisser ni aux maris qui ne s'occupent pas de ce genre de chose, ni autres membres de la famille. 6 enfants âgés de 1 à 6 ans ont dû être gérés avec leurs mères.*

#### **Les découvertes d'un animateur SAFEM...**

*« Il nous a été donné de savoir, que la participation aux foires a été l'objet d'un divorce, que la découverte d'un carnet d'épargne d'une femme a amené le mari à se décharger de la "charge" des enfants qui lui incombe, une autre dont le mari est handicapé a été mise en demeure de retourner au village en pleine formation pour les récoltes le SAFEM 'la aidée à payer les ouvriers agricoles pour qu'elle puisse rester. »*

aller vendre où se trouvent les clients ; le dynamisme de certaines d'entre elles est fortement mal interprété dans certaines communautés qui les cataloguent de manière négative

- Dans l'épanouissement personnel et l'amélioration de leurs capacités : elles ne reçoivent pas toujours le soutien de leurs communautés ou des communes qui pourraient faciliter leur participation à des sessions de formation ; les maris sont souvent réticents à les laisser se former, s'améliorer et mettent souvent sur elles des contraintes qui les empêchent de prendre part à quoi que ce soit ; les groupements féminins ne sont pas eux-mêmes suffisamment structurés pour jouer un rôle de lobbying important ; et la prise en compte du leadership féminin n'est pas à l'ordre du jour au sein de certaines communautés quand il s'agit de définir des priorités de développement ou d'action.

Les femmes artisanes croulent sous le poids de leurs diverses responsabilités. Et leur situation est particulièrement précaire et impropre au développement. Elles ont la responsabilité de leurs familles (divorcées ou veuves) et quand elles sont mariées, non seulement elles ont une grande responsabilité dans leur foyer, mais en plus, elles reçoivent souvent un trop faible soutien de leurs époux.

Tous ces schémas ne favorisent pas leur épanouissement et interpellent une prise en compte de la communauté et des hommes de la spécificité de la femme.

## PROPOSITIONS

De la situation mise en évidence dans ce document , 4 grandes possibilités d'interventions dans le cadre du Projet RC-TEC se dégagent qui sont orientées vers 04 cibles :

Cible 1 : Le SAFEM	Cible 2 : les équipes AF/responsables sections féminines régionales des artisans et le GIE DANI
Le SAFEM a besoin lui-même d'être renforcé sur l'approche genre afin de jouer un rôle central dans l'accompagnement des femmes artisanes	Les équipes locales sont les plus proches sur le terrain des artisanes. Elles sont donc les mieux à même d'agir directement et elles ont besoin d'être imprégnées de la méthodologie d'intervention en genre et d'avoir des actions coordonnées
Cible 3 : Les artisanes et les communautés	Cible 4 : les institutions locales et à l'échelle
Les artisanes elles-mêmes dans leurs différentes communautés ont besoin : d'agir pour aller vers leur épanouissement ; et d'être aidées afin qu'un véritable cadre de leur épanouissement soit créé.	Les institutions doivent appuyer la mise en place des cadres d'expression et d'appui pour les femmes.

## Les objectifs stratégiques

- Mettre sur pied un dispositif efficace d'appui au genre dans le cadre de l'artisanat féminin
- Former des acteurs genre capable de jouer un rôle opérationnel au sein des communautés et des décideurs
- Prise en compte des aspects sociaux et culturels dans l'insertion économique des femmes.
- Plaidoyer en direction des décideurs locaux pour améliorer durablement la prise en compte des besoins spécifiques et des intérêts stratégiques des femmes dans le tissu économique et politique.
- Valorisation de l'approche genre et communication sur les réalisations de cette approche.

## Plan d'action 2010-2011

Objectifs	Objectifs opérationnels	Résultats	Indicateurs	Chronogramme	Critères et Sources de vérification des indicateurs
A. Mise sur pied d'un dispositif efficace d'appui au genre dans le cadre de l'artisanat féminin	A.1 Mise en place d'une équipe genre opérationnelle constitué d'un binôme (experte-coordinatrice SAFEM) et d'un réseau opérationnel constitué des Assistantes Formatrices du Projet et des responsables régionales des SF/FNAN régionales	1- Le binôme mis en place est fonctionnel	Binôme opérationnel, une stagiaire formée	1er semestre 2010	Rapports , mails pôle genre
		2- Les femmes artisanes des 08 régions se sont constituées en réseau genre opérationnel	08 réseaux opérationnels existent		Compte rendus des réunions, rapports de missions
		3- Le réseau mis en place est en relation avec les directions régionales de la promotion de la femme	Partenariat efficace entre structures, réseau et DR/PF		Rapports d'activités
		4- Toute l'équipe genre est mise en réseau	Un cadre d'échange et de partage existe		Rapport de mise en réseau
	A.2 Mise en place d'un comité quadripartite : SAFEM , FNAN et DANI, MPF/PE , MTA/DPA en vue de coordonner les actions du projet RC-TEC, volet genre	1- Des contacts préalables sont réalisées avec les structures concernées	Nombre de réunions tenus	fin avril début mai 2010	Compte rendus et rapports de réunions
		2- Les tâches du comité sont définies	Adhésion des quadripartites		Cahier de charge
		3- Une décision consacre la mise en place du comité	Nombre de décisions prises		Acte de décision conjointe MT/A, MPF/PE
		4- Le comité tient ses réunions une fois par trimestre	Nombre de compte rendus et rapports de réunions		Compte rendus et rapports de réunions

		5- Les conclusions et recommandations des travaux du comité sont répercutées dans le projet et les structures concernées	Application des recommandations par les acteurs		<i>Rapports et décisions des structures</i>
		6- Le comité s'impose comme un moyen de lobbying en matière de genre et artisanat	Nombre de réunions et de décisions prises suites aux suggestions du comité		<i>Actes décisionnels et comptes rendus de réunion</i>
		7- Le suivi des recommandation est effectif	Nombre d'actions de suivi menées		<i>Rapports de suivi</i>
	<b>A.3 Élaboration d'une politique genre au sein du SAFEM</b>	1- Un diagnostic genre plus exhaustif du SAFEM est réalisé	Rapport de diagnostic disponible	<i>mars - avril -mai 2010</i>	<i>Document de diagnostic</i>
		2- Le document de politique genre du SAFEM est défini	Vulgarisation et connaissance du document par les acteurs et partenaires		<i>Document de diagnostic</i>
		3- Un plan d'action est élaboré	Le document du plan d'action existe		<i>Document du plan d'action</i>
	<b>A.4 Production des outils et guides genre en vue de baliser une action harmonisée au bénéfice des femmes artisanes et des hommes.</b>	4- L'équipe de coordination participe à l'atelier genre et développement à Ouagadougou	Équipe mieux outillée pour appliquer le genre dans les activités de RC-TEC	<i>février- mars - avril 2010</i>	<i>Rapport d'atelier</i>
		5- Le diagnostic genre présenté à Ouagadougou est partagé avec toutes les parties prenantes et les partenaires	Document validé et disponible		<i>Document de diagnostic</i>



		6- Les recommandations de Ouagadougou sont traduites en outils et guide adaptés	Nombre d'outils et de guides élaborés		<i>Rapport d'atelier</i>	
		7- Les outils et guides opérationnels sont produits et utilisés	Nombre d'outils et de guides diffusés et utilisés		<i>Disponibilité des outils d'animation et de sensibilisation</i>	
<b>B. Formation des acteurs genre capable de jouer un rôle opérationnel au sein des communautés et des décideurs</b>	<b>B.1 Formation de tous les intervenants du SAFEM sur l'approche genre</b>	1- Tous les agents du SAFEM ont reçu une formation sur l'approche genre	Nombre de formations et nombre d'agents formés	<i>mai-10</i>	<i>Modules de formation et les rapports de formation</i>	
	<b>B.2 Formation des AF afin qu'elles s'approprient le concept genre et le diffuser dans leurs actions</b>	1- Les TDR et les modules de formation sont définis	Les TDR sont disponibles		<i>mars à décembre 2010</i>	<i>La mentalité des maris des femmes artisanes</i>
		2- La section féminine de la FNAN est mobilisée pour organiser la formation	Nombre d'actions de mobilisations menées par la SF/FNAN			<i>Rapport de la SF/FNAN</i>
		3- 10 Assistantes formatrices, 10 membres de la S/F de la FNAN et l'assistante Genre du SAFEM prennent part à la formation donnée par l'experte genre du SAFEM	Nombre de formations et nombre et d'actions genre menées			<i>Modules et rapports de formation</i>
		4- Les femmes artisanes et l'Assistante Genre ont maîtrisé les outils en genre	Nombre d'actions genre mené par les femmes			<i>Compte rendu et rapports de suivi</i>
<b>C. Prise en compte des aspects sociaux et culturels dans l'insertion économique des femmes.</b>	<b>C.1 Sensibilisation de la communauté et des hommes sur l'approche genre</b>	1- Les autorités et les services techniques régionaux appuient les femmes dans leurs démarches et actions genre	Adhésion des autorités, changement de comportement observé, nombre d'action genre décidé au sein des communautés	<i>Toute la durée du projet</i>	<i>Niveau d'appropriation de la question de genre dans les communautés</i>	

<b>C.2 Animation des causeries éducatives en direction des femmes sur leur rôle pour une meilleure prise en compte de la problématique genre au sein de leurs communautés</b>	2- Les séances de causeries-débats sont effectives dans les communautés	Nombre d'animations et causeries organisées en direction des femmes artisanes, Adhésion des autorités, changements de comportements observés	<i>Toute la durée du projet</i>	<i>rapports et compte rendus écrits</i>
	3- Les séances de causeries-débats sont menées par les AF au cours des formations	Nombres de séances de causerie débat tenues		<i>Compte rendus et rapports de réunions</i>
	4- Des initiatives sont prises par les communautés et par les hommes	Nombre d'initiatives genre menées au sein des communautés		<i>Le changement de comportement dans les communautés, comptes-rendus</i>
	5- Les femmes sont impliquées pour une meilleure prise en compte de la question genre dans leurs communautés	Nombre de femmes présentes dans les organes décisionnels et évolution du taux		<i>La présence des femmes au sein des instances décisionnelles</i>
	<b>C.3 Multiplication des actions de formations des femmes artisanes dans le cadre des Écoles du SAFEM<sup>1</sup> et autres projets partenaires</b>	1- Les AF sont intégrées dans les actions de formation initiées par le SAFEM avec d'autres partenaires	Nombre de formations dispensé par les AF	<i>Toute la durée du projet</i>
2- Des diffusions plus larges que les rayons d'actions du projet ont eu lieu	Nombre d'AF utilisées par les autres projets comme personnes ressources			

<sup>1</sup> Pour amener les femmes artisanes à réaliser des progrès notables d'une édition du SAFEM à une autre, un dispositif dénommé « Ecoles du SAFEM » est mis en place pour fournir des appuis/formations modulaires multiformes afin de procurer des réponses adéquates aux différents défis qui se posent.

D. Plaidoyer en direction des décideurs locaux pour améliorer durablement la prise en compte des besoins spécifiques et des intérêts stratégiques des femmes dans le tissu économique et politique.	D.1 Organisation des campagnes de diffusion des outils spécifiques de genre auprès des partenaires institutionnel	1- Des rencontres avec les maires, les préfets ont eu lieu et les outils en genre ont été diffusés	Nombre de rencontres de plaidoyers effectuées en direction des décideurs locaux, départementaux, régionaux et nationaux	<i>Septembre décembre 2010</i>	<i>Comptes rendus des rencontres</i>
	D.2 Organisation des séances de plaidoyer interpellation auprès de chaque acteur institutionnel local sur des problèmes spécifiques pré identifiés par les femmes.	Séances de plaidoyers et d'interpellations sur des problèmes spécifiques des femmes artisanes ont eu lieu au près des acteurs institutionnels locaux	Nombre de rencontres avec les décideurs locaux, régionaux et nationaux, nombre de décisions prises par les acteurs locaux	<i>Toute la durée du projet</i>	<i>Compte rendus et rapports</i>
	D.3 Lobbying auprès du MTA, de la FNAN , du GIE DANI et de diverses manifestations pour faciliter la participation des femmes aux foires et manifestations internationales	3- Le lobbying auprès du MTA, de la FNAN , du GIE DANI et de diverses manifestations pour faciliter la participation des femmes aux foires et manifestations internationales est mené par le comité	Nombre de femmes qui participent aux foires, nombre de femmes appuyées pour participer aux foires	<i>Toute la durée du projet</i>	<i>Participation effective des femmes aux foires nationales et internationales, chiffres des ventes</i>
E. Valorisation de l'approche genre et communication sur les réalisations de cette approche.	E.1 Production d'outils de capitalisation des expériences	1- Des outils de capitalisation sont produits selon les acteurs	Nombre d'outils spécifiques et utilisés	<i>2ème semestre 2011</i>	<i>les outils et leur qualités</i>
		2- Un stand d'information est mis en place sur le site du SAFEM 2011	Nombre de visiteurs, les supports utilisés et distribués		<i>Rapport</i>
		3- Un atelier de réflexion international en genre et artisanat est organisé au SAFEM 2011	Nombre de communications, nombre de recommandations		<i>Rapport d'atelier</i>
	E.2 Diffusion de ces outils	1- La diffusion des outils est menée par le comité	Nombre d'outils vulgarisés et diffusés et nombre de structures utilisées	<i>2011</i>	<i>Niveau de diffusion des outils et utilisation</i>

# CONCLUSIONS

Avec le programme AGLAE, il est indéniable que les regards sur l'artisanat nigérien vont changer tant au niveau des intéressés et leurs communautés respectives qu'au niveau des organismes d'appui et des décideurs politiques.

Le présent diagnostic n'est que la partie visible d'un immense iceberg constituant les réalités de la société nigérienne et son mode de fonctionnement. Des acquis existent tant sur le plan institutionnel qu'au niveau des actions réalisées par le SAFEM et par d'autres structures. Il y a cependant de nombreuses difficultés qui existent encore et sur lesquelles des interventions sont possibles.

Le Projet RC-TEC se positionne en matière de genre autour d'une approche qui prend en compte des actions multi acteurs : en direction des femmes artisanes, en direction des leaders des groupements de femmes (les AF et les responsables de la section féminine de la FNAN par exemple), en direction des structures d'encadrement comme le SAFEM et des actions en direction des institutionnels (mairies, ministères promotion de la femme, ministère du tourisme et de l'artisanat, représentations locales des ministères, etc.).

En proposant un dispositif qui intègre tous ces acteurs et des actions orientées, le Projet Niger ne pense pas régler tous les problèmes. Il ne pense pas non plus mettre au même pied d'égalité les hommes et les femmes comme s'il s'agissait d'un conflit. Il se propose simplement de mettre au centre la question de la spécificité de la femme afin que comme femme, elle puisse jouer efficacement tout le rôle potentiel qu'elle peut jouer dans le développement de sa communauté en s'épanouissant elle-même. L'idée est d'arriver ainsi à donner un contenu pratique à la finalité genre du Programme au Niger, en agissant de manière réelle dans le vécu des rapports hommes-femmes.